

Plus de 27% des entreprises marocaines sont âgées de 5 à 10 ans



Le Baromètre de la création d'entreprises est accessible gratuitement.

Le Maroc a connu la création de 466.204 personnes morales, selon le Baromètre de la création d'entreprises de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale. Le rythme des créations a particulièrement augmenté entre 2005 et 2010. Durant cette période, 27,7% des entreprises marocaines ont vu le jour. Le secteur le plus prisé par les personnes morales marocaines est de loin celui du commerce, avec 33,9% des créations.

Entre le 1^{er} et le 31 janvier 2016, 2.909 entreprises ont été créées au Maroc, contre 2.667 créations à la même période un an plus tôt. C'est ce que révèle le Baromètre de la création d'entreprises, lancé aujourd'hui par l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC). Sur ce nombre, la région de Casablanca-Settat accapare 29,32% des créations. Elle est suivie de Rabat-Salé-Kénitra (18,25%) et Marrakech-Safi (10,34%). Plus de 38,6% des entreprises créées au Maroc en janvier opèrent dans le secteur du commerce. Le BTP et activités immobilières arrivent deuxième du classement, avec 30,28% des créations. Le top 3 est complété par le secteur des services (24,95%).

En 2015, 36.688 entreprises ont été créées au Maroc. Un pic est enregistré au mois de mars avec 3.883 entreprises créées (10,58%). Près de la moitié des sociétés qui ont vu le jour l'année précédente (49,95%) ont opté pour la forme juridique SARL (Société à responsabilité limitée). Elles sont suivies par les sociétés à responsabilité limitée à associé unique (SARL-AU), avec 47,45%. Les sociétés anonymes arrivent cinquièmes (0,59%), derrière les sociétés en nom collectif - SNC - (1,13%) et les succursales (0,78%). Par région, Casablanca-Settat a accaparé plus du tiers des créations (13.683 nouvelles entreprises). Elle est suivie de Rabat-Salé-Kénitra (5.844 créations) et Marrakech-Safi (3.824 entreprises).

La période 2005-2010 est celle qui a connu le plus de créations d'entreprises au Maroc, puisque plus du quart des sociétés inscrites à l'OMPIC (27,7%) sont âgées de 5 à 10 ans.

Comme nous l'avons annoncé dans l'une de nos précédentes éditions, le Baromètre de la création d'entreprises est accessible gratuitement depuis le site de l'Office.

Chaque mois, les informations sur les entreprises nouvellement créées sont ajoutées dans la base de données de l'OMPIC. Cette dernière compte aujourd'hui 466.204 personnes morales. Le commerce est le premier secteur d'activité des entreprises du pays. Il représente 33,9% des sociétés créées au Maroc. Le BTP lui emboîte le pas avec 25,7% des personnes morales inscrites dans les registres de l'OMPIC. Les services arrivent troisièmes, avec 14,8%, alors que l'industrie est 4^e avec 6,2%.

La période 2005-2010 est celle qui a connu le plus de créations d'entreprises au Maroc, puisque plus du quart des sociétés inscrites chez l'Office (27,7%) sont âgées de 5 à 10 ans. Celles âgées de 2 à 5 ans représentent 22,8%, alors que celles de plus de 20 ans ne constituent que 15%. Toutefois, ces données ne prennent pas en compte les entreprises qui ont été radiées du registre de commerce.

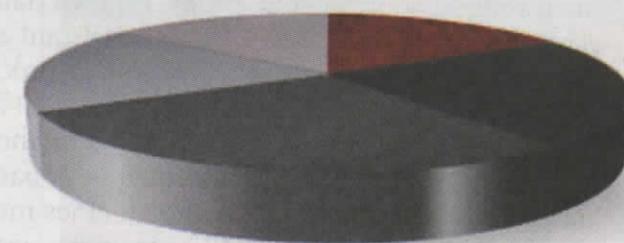
Par secteur, le commerce compte à aujourd'hui 195.855 entreprises au Ma-

roc, selon les registres de l'OMPIC. Elles sont principalement concentrées dans les régions de Casablanca-Settat (39%), Rabat-Salé-Kénitra (14%) et Tanger-Tétouan-Al Hoceima (8%). Le BTP compte pour sa part, 153.038 entreprises. Là encore, c'est Casablanca-Settat qui mène le jeu avec 30% des sociétés opérant dans ce secteur. Elle est suivie de Rabat-Salé-Kénitra (17%) et Marrakech-Safi (11%).

La plateforme de l'Observatoire de la création d'entreprises de l'OMPIC permet, par ailleurs, d'obtenir des informations triées par région, secteur, âge de l'entreprise, etc. Des analyses mensuelles, comparatives, sectorielles ou encore régionales peuvent être générées et visualisées (www.lematin.ma). Les données sur les créations d'entreprises d'un mois donné seront ajoutées à la base de données de la plateforme le mois qui suit. Cependant, elles ne seront accessibles que le premier mercredi du mois suivant. À titre d'exemple, les créations d'entreprises effectuées en février seront disponibles sur la plateforme dès le premier mercredi du mois d'avril. De nouvelles fonctionnalités seront ajoutées au fur et à mesure. ■

Abdelhafid Marzak

Répartition des entreprises par ancienneté



0-2	16,3%
2-5	22,8%
5-10	27,7%
10-20	18,3%
≥ 20	15,0%